



Une voirie pour tous

Conférence Technique Interdépartementale
des Transports et de l'Aménagement

INVITATIONS
Les mardis 08 mars / 26 avril 2016

Choisissez votre matinée

**Les règles évoluent
pour mieux partager l'espace public !**



« Plan d'actions pour les mobilités actives »

Contexte et enjeux :

Partager la rue et l'espace public entre les différents usagers est un enjeu majeur pour nos villes et bourgs en renouvellement. Le programme partenarial « Une voirie pour tous » promeut les pratiques de conception qui gèrent de manière apaisée les conflits d'usages en accordant une attention particulière aux plus vulnérables, en donnant toute leur place à la marche, au vélo et aux transports en commun.

Aujourd'hui avec le Plan d'Actions Mobilité Actives (PAMA), les règles évoluent pour mieux partager l'espace public et promouvoir la ville des courtes distances et la ville apaisée.

Dans la poursuite de la démarche « Code de la rue » et de l'introduction du principe de prudence à l'égard des usagers les plus vulnérables, des travaux associant les gestionnaires des espaces publics et les associations de piétons et de cyclistes (dans le cadre du PAMA) ont conduit à de nombreuses évolutions réglementaires. (Décret du 02 juillet 2015, loi transition énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015, arrêté de signalisation du 23 septembre 2015).

Deux rendez-vous sont proposés en région Nord-Pas de Calais - Picardie en matinée : Les mardis : 8 mars 2016 ([inscription en ligne](#)) [1] à Arras ou le 26 avril 2016 à Amiens.

Type d'actualités: [Actu pour l'agenda](#) [2]

Dates: Mardi 8 mars 2016 - 01:00

Lieu: Arras (Hôtel de Ville)

Thématiques: [Renouvellement Urbain](#) [3]

[Urbanisme](#) [4]

Publié le 25 février 2016

URL de la source (modifié le 25/02/2016 - 09:25): <https://irev.fr/actualites-0/rencontre-une-voirie-pour-tous-les-regles-evoluent-pour-mieux-partager-lespace-public-0>

Liens

[1] <http://enqueteur.cete-nord-picardie.developpement-durable.gouv.fr/index.php?sid=26137&newtest=Y&lang=fr>

[2] <https://irev.fr/taxonomy/term/4315>

[3] <https://irev.fr/taxonomy/term/3697>

[4] <https://irev.fr/taxonomy/term/3700>